

Appel à projet 2026/2027 - Allocations Doctorales

INSPIRE UAC - PEA2

Introduction :

Dans le cadre du programme PEA2 et du projet INSPIRE-UAC soulignant notre engagement envers la promotion de la recherche scientifique et l'avancement des connaissances en Santé Publique et en Épidémiologie, nous sommes heureux d'annoncer ce troisième et dernier appel à projets visant à soutenir des projets de recherche novateurs impliquant des doctorants.

Ainsi, **six (6) années d'allocations doctorales** sont à pourvoir, conformément à la réglementation du programme PEA financé par l'AFD et l'ANR. Elles devront être effectuées durant l'année universitaire 2026/2027. Sur ces 6 années, **3 sont situées à l'Université d'Abomey Calavi et 3 à l'Université de Limoges**. Cet appel vise donc à soutenir une année de thèse d'un projet innovant.

Cette initiative encourage les chercheurs à proposer des projets ambitieux dans divers domaines de recherche de la Santé Publique en Afrique de l'Ouest et notamment dans le domaine One-Health.

Objectif :

L'objectif de cet appel à projets est de fournir des allocations doctorales pour soutenir des projets de recherche de haute qualité. Nous sommes à la recherche de propositions portant sur la Santé Publique et qui démontrent un fort potentiel d'impact scientifique, technologique ou sociétal. Les projets doivent être ambitieux, innovants et réalisables dans le cadre d'une thèse de doctorat. Par ailleurs, les retombées des travaux doivent cibler l'Afrique, ceux spécifiquement portant sur le Bénin et la sous-région Afrique de l'ouest et centrale seront privilégiés.

Thématiques de recherche :

Nous accueillons des propositions de recherche dans toutes les sous-disciplines scientifiques de la Santé Publique, incluant mais sans s'y limiter, les sciences de la vie et de la santé, les sciences humaines et sociales, les sciences de l'ingénieur et les sciences de l'environnement.

Critères de sélection et processus de sélection :

Les candidats postulent pour une allocation attribuée à leur Université de rattachement (Université d'Abomey Calavi ou Université de Limoges). Un candidat ayant déjà un financement couvrant les années 2026/2027 n'est pas éligible à cet appel.

Pour les candidats souhaitant se voir financer la première année de recherches doctorales, un **cofinancement** sera exigé. Celui-ci devra donc couvrir à minima **deux années** de recherche, permettant ainsi de finir la thèse dans de bonnes conditions. Par ailleurs, si le candidat n'est inscrit à aucune de ces 3 Universités, une cotutelle devra être mise en place avec un des partenaires du projet. Cette cotutelle conditionnera l'obtention de l'allocation doctorale.

Pour les candidats souhaitant obtenir un financement d'une autre année de thèse (2ème, 3ème ou 4ème année), un **état d'avancement détaillé** signé par les directeurs sera demandé. Dans le cas où cette année n'est pas la dernière de la thèse, un cofinancement sera également demandé afin de couvrir le candidat sur toute la durée de sa thèse.

Les dossiers de candidature seront analysés par un conseil scientifique constitué des Coordinateurs du projet INSPIRE-UAC, des membres du WP4 et des porteurs des 5 parcours du projet. Chaque dossier sera étudié par 2 experts indépendants qui remettront leurs avis au conseil scientifique. Ces experts peuvent ne pas siéger au conseil scientifique. Chaque membre du conseil scientifique (à l'exception des experts du projet étudié) analysera également les projets et les expertises. Un classement final des propositions sera effectué à l'aide des avis des dossiers et des discussions lors du conseil scientifique. Le conseil scientifique se réserve le droit d'ajuster le classement final selon les critères qu'il juge pertinents au moment de l'évaluation des dossiers (critères socio-économiques et de genre) et en fonction des priorités à donner à certaines thématiques scientifiques.

Les propositions seront évaluées en fonction des critères suivants :

1. Pertinence et originalité de la question de recherche.
2. Pertinence, clarté et faisabilité de la méthodologie proposée.
3. Potentiel d'impact scientifique, technologique ou sociétal.
4. Qualifications et parcours du candidat doctorant proposé.
5. Qualifications du/des encadrant(s) et du/des laboratoire(s) d'accueil.

Modalités de financement :

Les projets sélectionnés recevront un financement sous forme d'allocations doctorales mensuelles.

Processus de Soumission :

Les propositions peuvent être rédigées en français ou en anglais.

Autres pièces à fournir :

- Formulaire de candidature (Annexe 1)
- Synopsis du projet (Annexe 2)
- CV du candidat
- Lettre de motivation du candidat
- CV du/des directeurs de recherche
- Preuve de niveau linguistique en anglais et français, pour les non-francophones
- Etat d'avancement de thèse (si première année de thèse **déjà effectuée**)
- Preuve de cofinancement (si première année de thèse **non encore effectuée**)

Calendrier pour l'année 2025-2026 :

- Date de lancement de l'appel à projets de thèses : **[05/02/2026]**
- Date limite de soumission des propositions : **[16/03/2026 - 23H59 GMT]**
- Annonce des projets de thèses sélectionnés : **[10/06/2026]**
- Date de début du financement : à partir du **[01/09/2026]**
- Date de fin de financement : au plus tard le **[31/08/2027]**

Contact :

Pour toute question concernant cet appel à projets et/ou pour candidater, veuillez contacter :

- Julien Magne - Responsable du groupe de travail en lien avec l'octroi des allocations doctorales (WP4 - Profils d'excellence pour répondre aux besoins du monde socio-économique). julien.magne@unilim.fr
- Simon Forestier - Chargé du suivi financier du projet : simon.forestier@unilim.fr
- Barnabé Boton - Chargé de projet : botonbarnab@yahoo.fr

Nous sommes impatients de recevoir vos propositions et de soutenir la prochaine génération de chercheurs dans leurs efforts pour repousser les frontières des connaissances en Santé Publique.

L'équipe INSPIRE-UAC.